

IDENTIFICATION DU PRODUIT

Produit :	Thermofit 9 mm (3/8")	Traitement de finition:	Traitement ignifuge (sur demande)
Description :	THERMOFIT 9MM SÉRIE FELTVÄRI	Type d'enduction :	Aucun
Type produit :	Non-tissé aiguilleté	Type de découpe :	Panneau brut*
Type de fibre :	Polyester	*Doit être redécoupé pour des dimensions précises.	

SPÉCIFICATIONS

Format : panneau

PROPRIÉTÉ	VISÉ	MIN	MAX	UNITÉS	MÉTHODE	FRÉQUENCE
Épaisseur - Moyenne (man. - 10oz)	9	8	10	mm	ASTM-D5729 / MOD	N/A
Largeur	120	118	122	cm	ASTM-D461.9 / MOD	N/A
Longueur	244	242	246	cm	ASTM-D461.8 / MOD	N/A
Masse surf. – Nominale (25cm x 25cm)	1350			g/m ²	ASTM-D3776 / MOD	N/A

RÉSISTANCE AU FEU *

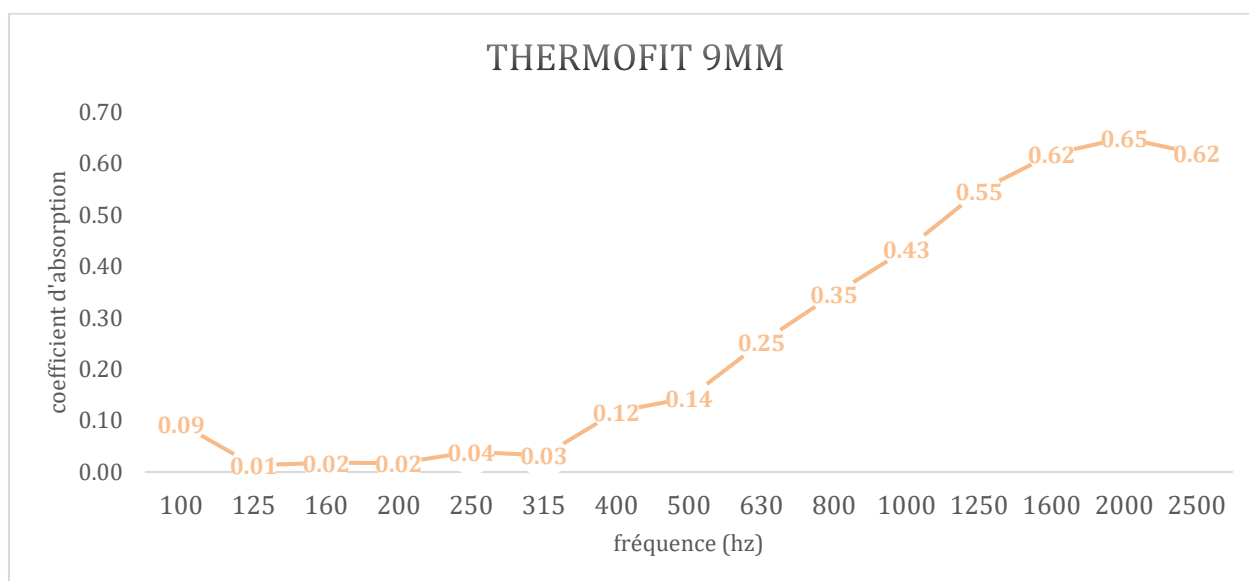
Testé conformément aux normes
ASTM E84 / UL 723

FSI : 5 (Classe A)

SDI : 120 (Classe A)

ACOUSTIQUE ASTM C423**

INDEX	Montage A
SAA	0.36
NRC	0.35



*La résistance au feu ne fait pas partie d'une vérification de routine. Les résultats sont fondés sur des essais effectués initialement sur un échantillon représentatif du Thermofit 9 mm 26-002-S0181 (UL 723).

**ASTM C423 : Les résultats sont fondés sur des essais effectués initialement sur un échantillon représentatif du Thermofit.

QUALITÉ

Des variations de couleur peuvent survenir et sont considérées comme acceptables.

GARANTIE

La garantie suivante s'applique uniquement aux Produits du Vendeur et exclut les Services du Vendeur. Après réception du paiement intégral des Produits, le Vendeur exclue la garantie légale des vices cachés au titre des articles 1641 et suivants du Code civil et garantit qu'au moment de l'expédition et pendant une période d'un (1) an suivant l'expédition (à moins qu'une période différente ne soit spécifiée par le Vendeur), ses Produits (à l'exclusion des pièces, matériaux ou équipements que le Vendeur n'a pas fabriqués ou fournis) sont essentiellement exempts de défauts de fabrication significatifs dans des conditions normales d'utilisation et de service, et qu'ils sont sensiblement conformes aux spécifications contractuelles, sous réserve des tolérances standard du Vendeur en matière de variations. L'Acheteur accepte de contrôler les Produits avant l'acceptation et à la réception et de notifier par écrit au Vendeur, dans un délai de quinze (15) jours à compter de la date de réception des Produits, toute réclamation selon laquelle les Produits ne respectent pas les garanties prévues dans les présentes. Le Vendeur pourra contrôler les Produits dans les plus brefs délais. Si l'Acheteur ne donne pas cette notification ou n'offre pas la possibilité de contrôler les Produits, les Produits seront considérés comme acceptés et conformes aux conditions du Contrat et l'Acheteur sera tenu d'accepter et de payer les Produits conformément aux conditions du Contrat. L'utilisation ou la transformation des Produits est considérée comme une acceptation inconditionnelle. Les défauts d'une partie des Produits expédiés ne donnent pas le droit de rejeter l'ensemble des Produits objet de l'expédition.

Pour obtenir des informations détaillées sur les conditions générales de vente d'Alkegen, veuillez consulter notre site internet à l'adresse suivante : <https://texel.ca/termes-et-conditions/>.

FIN DU DOCUMENT